

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN GOËLE (S-&-N)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

22 Juillet. — Le président de la république et Madame Loubet quittent Paris, se rendant à Rambouillet,

— Avant son départ, le président a une entrevue, à l'Élysée, avec M. Witte, le plénipotentiaire russe en route pour aller traiter à Washington les conditions de la paix.

— M. Déroulède quitte Gênes se rendant à Vienne.

23 Juillet. — La Chambre grecque vote la suppression des officiers italiens chargés de l'organisation et de la direction de la gendarmerie.

— Le département de la guerre des États-Unis a déclaré qu'il continuerait à s'occuper officiellement des affaires du canal de Panama.

— Le voyage du roi d'Espagne en Allemagne ne s'effectuerait qu'après le 10 septembre, c'est-à-dire après les élections espagnoles. Le roi se rendrait en Allemagne, en passant par la Suisse.

— Mort du peintre Jean-Jacques Henner, membre de l'Institut, grand-officier de la Légion d'honneur.

24 Juillet. — Le sous-marin Y est lancé à Toulon. L'opération a brillamment réussi, quoiqu'elle ait été retardée par la rupture de plusieurs pièces de bois formant levier.

— Le torpilleur 93 est arrivé à Port-

Vendres, remorqué par le *Goliath*, à cause d'une avarie survenue à bord.

— A Saint-Petersbourg, la conférence relative au nouveau traité de commerce franco-russe a achevé l'examen des propositions françaises. L'examen des propositions russes commencera le 25 courant.

25 Juillet. — Le bruit persiste de plus en plus que les Japonais ont entrepris un grand mouvement tournant à travers la Mongolie, occupant ainsi un rayon à 125 kilomètres de la frontière.

— Une dépêche de Stockholm annonce que le ministère suédois a donné sa démission.

26 Juillet. — L'escadre du Nord au complet, sous les ordres du général Caillard, quitte Cherbourg, faisant route pour le Havre, où elle assistera aux fêtes de la semaine maritime.

— L'armée japonaise, dans le nord de la Corée, a délogé les Russes de Pouko-Pourcyong, occupant ainsi la ligne qui s'étend vers le nord.

27 Juillet. — M. Thomson, ministre de la marine, qu'accompagne M. Etienne, ministre de l'intérieur, assiste sur le *Brennus*, à la dernière journée de manœuvres de l'escadre de la Méditerranée.

— M. Witte quitte Cherbourg par le paquebot *Kaiser-Wilhelm*, se rendant

à New-York.

28 Juillet. — Des obsèques solennelles, auxquelles assistent M. Thomsson, sont faites à Marseille, aux victimes de la catastrophe du *Farfadet*.

— Le croiseur cuirassé *Léon Gambetta* ayant terminé à Brest ses essais de façon très satisfaisante, le ministre de la marine ordonne l'armement définitif du navire, qui va rejoindre l'escadre du Nord et l'accompagnera en Angleterre.

— Deux légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties à cinq heures cinquante-cinq, dans la région de Pau.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

L'incident Studer-Thonnerieux n'est pas encore clos, car M. le docteur Studer qui veut avoir le dernier mot dans cette affaire, nous adresse la lettre qu'on va lire :

Monsieur le Directeur

de la « Petite Gazette »

Permettez-moi de répondre par un dernier mot à la dernière lettre de M. Thonnerieux.

Attaqué par lui de la façon la plus discourtoise, j'ai pu montrer sans peine que ses accusations étaient de tous points erronées. Et pour mieux caractériser sa légèreté inqualifiable, j'ai fait allusion à ses visites à l'hôpital vers le temps qu'il portait son bras en écharpe, comme étant peu en rapport avec son attitude de grand Justicier.

Piqué au vif, il oublia complètement qu'il avait été lui-même et l'agresseur et le calomniateur et exigea que la justification de ce point fut faite par moi devant ses collègues de l'Administration de l'Hospice, sans admettre un instant qu'il eût pu se tromper tout le premier sur le faits qu'il m'avait reprochés.

Je ne discernais pas bien à mon tour, de quel droit il m'invitait à comparaître devant lui, pieds et poings liés et la corde au cou; mais je lui donnais rendez-vous

devant nos juges naturels. Comment peut-il dire que je me dérobe ?

Comprenant, sans doute, qu'il ne pouvait me faire pendre haut et court, ni me jeter dans un cul de basse-fosse, ni même me bouter hors de France, ce seigneur fossile du Moyen-Age, dans un accès d'incommensurable orgueil, esquissa alors un beau geste de dégoût pour la veulerie des lois de la République.

Que ses amis le trouvent superbe dans cet accoutrement, j'y souscris de bon cœur; mais je sais aussi que nos concitoyens les plus indulgents ne peuvent s'empêcher d'en sourire.

Veillez agréer, etc.

E. STUDER

La cérémonie anniversaire de la 1586^e Section des Vétérans des armées de terre et de mer s'est accomplie, dimanche dernier, selon les prévisions du programme et le service célébré à la mémoire des anciens soldats morts au service de la Patrie, s'est terminé par la remise, au cimetière d'une palme sur la tombe du capitaine Champy, tué au cours de la désastreuse campagne de 1870-71.

A midi, un banquet admirablement servi à l'hôtel du Chemin de Fer, réunissait les membres de l'association ainsi que les diverses délégations voisines et, au dessert, M. Duclert, maire de Juilly, président de la Section de Dammartin, prononçait une très brillante allocution, qui fut vivement applaudie.

Les fanfares de Dammartin, renforcées d'une grande partie de la Société de Trompettes de Saint-Denis, ont prêté pendant tout le cours de la cérémonie leur très gracieux concours, qui a été tout spécialement apprécié.

La chaleur excessive de ces jours derniers a causé dans toute la région, où les travaux de la moisson se pour-

suivent avec activité, des cas d'insolation assez nombreux.

Jedi dernier, ça été le tour de l'infortune fondateur de la Société de Cors, M. Bonnin, qui après avoir été trouvé inanimé sur le chemin de Montercpin, a été ramené, entièrement privé de connaissance, à son domicile, où les soins énergiques du docteur Sarazanas ont fini par le rappeler à la vie.

L'état du malade s'est sensiblement amélioré.

La Société " Saint-Hubert Club de France " vient d'adresser à la gendarmerie de Dammartin 4 diplômes d'honneur destinés à récompenser les gendarmes qui se sont signalés par leur zèle dans l'intérêt de la chasse et des chasseurs.

Les lauréats sont : MM. Triffault, brigadier; Tissot, Garnier, Moinot, gendarmes.

En outre la Société de l'arrondissement de Meaux pour la répression du braconnage a décerné une médaille d'argent à MM. Triffault, brigadier, et Moinot, gendarme.

Nos compliments à nos braves gendarmes.

La distribution des prix aux enfants des écoles communales publiques de Dammartin aura lieu aujourd'hui, dimanche, à quatre heures, dans le local des écoles.

Hier, samedi, a eu lieu, sous la présidence de M. Hémar, la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école privée de filles et de l'école enfantine.

JUILLY

C'est devant une nombreuse et brillante assistance qu'a eu lieu jeudi la distribution annuelle des récompenses aux élèves du collège de Juilly.

La cérémonie était présidée par M. le comte de Franqueville, de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a prononcé, à cette occasion, un excellent discours dont nous ne pouvons à notre grand regret reproduire que les traits essentiels.

L'orateur a recommandé aux élèves de fixer leurs regards constants sur l'histoire de cette maison de Juilly trois fois séculaire, qui a donné tant d'hommes illustres à la patrie et à l'Eglise, et il cite le propos attribué à Wellington. Visitant, vers la fin de sa vie, le collège où il avait été élevé, il s'écria : « C'est ici qu'à été gagnée la bataille de Waterloo ! »

Combien de ceux qui vous ont précédés auraient pu rapporter à Juilly et à ses professeurs l'honneur et le mérite de leurs succès ou de leurs triomphes !

En prenant place sur ce fauteuil qu'ont occupé avant moi tant de grands personnages, j'éprouve un double sentiment : d'une part, joie, et d'autre part, tristesse. La joie, parce qu'il m'est toujours très doux de me retrouver au milieu des jeunes gens, plus j'avance en âge, et plus devient vif le sentiment de sympathie, j'oserais presque dire d'admiration, que m'inspire votre heureux âge ; la tristesse, parce que je songe que la jeunesse est une fleur passagère, de sorte qu'au delà du jour présent j'aperçois l'avenir.

Si nous vivions dans des temps moins troublés, je me contenterais d'adresser à ceux d'entre vous qui vont être couronnés de chaleureuses félicitations, à leurs condisciples moins heureux des encouragements, avec l'expression du vœu qu'ils aient plus de succès l'an prochain.

Je me souviendrais enfin qu'une distribution des prix est une fête et que le mot fête signifie réjouissance.

Vous comprendrez, je pense, sans que j'aie besoin d'insister, que la gaieté ne serait point de mise dans les circonstances présentes et vous me permettez, je l'espère, de parler comme il convient aujourd'hui, c'est-à-dire sérieusement.

Vous appartenez tous à ces classes de la société que l'on nommait naguère les classes dirigeantes, parce qu'elles exerçaient en réalité une influence considérable sinon prépondérante sur le gouvernement de l'Etat, mais que l'on pourrait, dans notre état démocratique, nommer les classes dirigées et dirigées par la société.

Pourquoi ce changement ? Ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer, mais ce qu'il faut avouer avec tristesse c'est que cette déchéance n'est pas absolument imméritée,

Cette déchéance, M. le comte de Franqueville l'attribue en grande partie aux excès de l'existence mondaine et à l'entraînement exagéré des jeunes gens pour les divers exercices à la mode, qui absorbent toute leur pensée et la meilleure partie de leur existence.

Quand cessèrent enfin les applaudissements provoqués par l'admirable discours du comte de Franqueville, le supérieur du collège, M. le chanoine Thibault, exprime l'émotion que tous éprouvent et la reconnaissance que chacun gardera de ces belles et bonnes paroles.

Puis s'ouvrit le Palmarès par l'attribution à l'élève Victor Caulliez du Prix d'honneur offert par l'association amicale des anciens élèves. La tradition exige qu'un ancien condisciple remette cette couronne et prononce une allocution de circonstance. Voici une grande partie de celle de M. Léonor Dupille, délégué cette année par l'Association :

Ce qu'on m'ose dire, on le chante !

(Vieille chanson)

Voici, messieurs, chers camarades,
Que, par un prodige nouveau,
Nos Académiques estrades
Portent un membre du Caveau !

Il est là, la tête troublée,
Sentant vaciller sa raison...
— Que vient faire en cette assemblée
La Musette de la chanson ?

Elle n'aurnit ici sa place
Qu'avec la langue et le talent
Ou d'Anacréon ou d'Horace...
Ou d'un rimeur équivalent.

C'est ainsi qu'un jour un poète,
Notre condisciple Turpin,
Offrit pour cette même fête
Les perles de son riche écriin.

Enhardi par l'exemple, j'ose
A son même poste venu
Tenter de paillier ma prose
De quelq'ornement ingénu !

Il me faudrait pouvoir aux cordes de la lyre
Faire exprimer les mots que ma voix ne sait dire !...
...Il me faudrait trouver, en cet instant béni,
Pour enlancer ma rime aux splendeurs des guirlandes
Le Mètre harmonieux du Chantre des Légendes,
Le talent, le cœur de Momy

Je serais moins troublé pour poser la couronne
Sur ce front triomphant où la gloire rayonne ;
Je saurais, en héraut d'un cortège d'honneur,
Sonner aux careours l'hymne de la victoire,
Et sur l'airain sacré du Livre de mémoire
Duriner le nom du vainqueur !

De ce prix merveilleux j'ai vu poindre l'aurore ;
C'est bien loin et pourtant je crois revivre encore
Aujourd'hui ces jours-là,....

...Plus d'un franc paresseux, ménager de ses peines,
Sentit un feu nouveau circuler dans ses veines
Par l'appât de ce prix comme lui aperçu !
— J'étais un de ceux-là... quand, approchant du terme,
Je dus, pour d'autres soins demeurant à la ferme,
Y cacher mon espoir d'écu !...

Vous, vous avez la proie, et je n'en eus que l'ombre ;
Je suis heureux pourtant, puisque de leur nuit sombre,
Par vous, ces souvenirs en cohorte apparus,
Mirages merveilleux d'une heure décevante,
Par leur enchantement m'ont glissé sur la pente
Des sentiers jadis parcourus...

En ce jour, devant vous s'écarte la barrière ;
Cher condisciple, allez, entrez dans la carrière !
— Marchez vers l'idéal que Julliy vous montra ;
Et, comme vous irez, plein de noble assurance,
Augmenter en bon fils la grandeur de la France,
L'âme de Julliy vous suivra !...



SAINT-MARD

Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de M. Darche, instituteur adjoint à Dammartin, avec Mlle Guénez, fille de l'instituteur de Monthyon.

Nous présentons, en cette circonstance, nos meilleurs vœux aux futurs époux et nos bien sincères compliments à leurs familles.

VILLENEUVE

Un incendie dont la cause est encore inconnue à détruit vendredi dernier un bâtiment rempli de fourrage appartenant aux frères Pontlevé.

C'est vers midi que les premières flammes mettaient en émoi les habitants de la localité. Les pompiers accourus sur le lieu du sinistre s'en rendaient maître après 5 heures de travail.

Les portes qui s'élèvent à environ 4600 francs, sont couvertes par la « Mutuelle de Seine-et-Marne ».

Le mobilier de M. Ragon, voisin du local sinistré, a également souffert de l'incendie.

MOUSSY-LE-VIEUX

Au cours de l'orage de vendredi dernier les nommés Leverdez Louis et Bonnardel, tous deux employés chez M. Duchesne, cultivateur à Moussy-le-Vieux, s'étant mis à l'abri sous quelques gerbes de blé furent atteints par la foudre, brûlant très grièvement M. Leverdez dont les vêtements furent entièrement consumés. Le malheureux porte de profondes brûlures sur tout le corps. La figure et la poitrine sont indemnes.

Son compagnon s'est retiré sain et sauf de sa critique situation.

Les ouvriers du voisinage accourus aux généreux secours de la vic-time de cet accident lui prodiguèrent

les premiers soins en attendant l'arrivée du docteur Beuve qui se rendit immédiatement auprès du blessé. Son état est aussi satisfaisant que possible.

— Un commencement d'incendie s'étant déclaré dans la pièce où s'est déroulé ce pénible accident menaçant ainsi la récolte tout entière, fut rapidement circonscrit par l'arrivée des moissonneurs de l'entourage qui firent preuve en cette circonstance d'un remarquable sang-froid.

CHARMENTRAY

M. Lenfant, maire de Charmentray, parcourant à bicyclette la place de la Gare, à Meaux, fut atteint l'autre jour par la ruade d'un cheval d'officier du 4^e de hussards.

Il se releva avec une forte ecchymose au tibia de la jambe droite, se lit panser, et put aller à ses affaires peu de temps après.

LE PIN

La meule de 4.000 bottes de foin de M. Louis Duet, cultivateur au Pin, a pris feu ces jours derniers. Les pertes, couvertes par une assurance, s'élèvent à 1.250 francs.

Grâce à la promptitude des secours et au dévouement des habitants et des pompiers un véritable sinistre a été évité.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

Le 18 juillet, M. Jules Garnier, charretier chez M. Courtier, cultivateur et maire d'Ognes, a été trouvé mort près du passage à niveau du Plessis-Belleville. On suppose que c'est un accident. Le cheval de la voiture qu'il conduisait aura pris peur du sifflet de la locomotive d'un train, et, comme Garnier était monté sur le cheval, celui-ci, en se cabrant, l'aura fait tomber sous les roues de la voiture, qui

le broyèrent. Le malheureux, âgé de 28 ans, était marié depuis un an; il laisse un enfant âgé d'un mois.

Les obsèques de la victime de cet épouvantable accident, ont eu lieu jeudi, en l'église d'Ognes, au milieu d'une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait une délégation avec drapeau de la 1072^e Section des Vétérans, à laquelle appartenait le défunt.

Au cimetière, M. Courtier a, dans un discours ému, rappelé la vie laborieuse et rangée de Garnier, qu'il avait en grand estime et qu'un accident tragique a couché dans la tombe avant l'heure.

Ensuite, M. Debetz, comme plus ancien vétérans et secrétaire de la Section de Nanteuil, a, en l'absence du président et du vice-président empêchés, adressé un adieu suprême au camarade disparu.

LAGNY-LE-SEC

Mercredi dernier, une foule considérable se pressait dans l'église de Lagny-le-Sec où on célébrait le service mortuaire de Madame Gustave Dupille, morte prématurément dans sa 36^e année.

Cette perte, bien douloureuse pour la famille Dupille, l'est également pour la commune de Lagny-le-Sec, dont les familles pauvres appréciaient les sentiments généreux et compatissants de la défunte.

Nous présentons en cette pénible circonstance, nos bien vives condoléances à M. Gustave Dupille et à ses enfants.

ERMENONVILLE

M. Martin, fils de M. Martin, ancien député, président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement, vient

de subir avec succès ses examens de droit (première année). Nous lui présentons nos sincères félicitations.

VILLE de DAMMARTIN

ETAT CIVIL

du 22 au 27 Juillet 1905

PUBLICATIONS de MARIAGES

— Lemarié Gaston-Paul, imprimeur, Dammartin et de Charmeux Renée Marcelle, Ville-neuve-sur-Yonne.

— Campagne Médéric-Charles, épicière, Monceaux, et de Fourie Madeleine-Juliette, Dammartin.

NÉCÉS

27 Juillet. — Yvonne-Augustine Decollasse, 1 mois

NVISSANCE

22 Juillet. — Robert-Louis Chevance, fils de Louis, boucher et de Claire sacy.

CONCOURS AGRICOLE

DE

CRÉPY-EN-VALOIS

Au Concours agricole de Crépy qui a eu lieu dimanche dernier, M. Lucien Boisseau, de Chantemerle, avait exposé un groupe d'animaux des espèces bovines, ovine et chevaline d'une réelle valeur. Un objet d'art lui a été décerné.

M. Louis Garnier, de Chevreuille, a également reçu un objet d'art pour ses beaux moutons Métais-mérinos.

Dans son rapport sur les prix de moralité, M. Audigier, député de l'Oise, a prononcé ces bonnes paroles :

Vous savez, Mesdames, Messieurs, l'importance spéciale que tous les agriculteurs, autant que la Commission, attachent aux prix qui vont être donnés à leurs vaillants et précieux auxiliaires, à leurs adroits et fidèles collaborateurs; ils font partie de leur famille; ils sont témoins de leur vie, ils ont vu le foyer domestique briller les jours de naissance et de fiançailles, s'éteindre les jours de deuil, se rallumer aux jours

de consolation et d'espérance; ouvriers, servantes ou serviteurs, ils partagent les mêmes occupations que leurs maîtres ou patrons, ils habitent souvent sous le même toit, ils ont toujours devant les yeux les mêmes paysages, et que de fois leurs âmes se sont confondues pour glorifier avec la même ardeur le travail, pour chérir avec la même tendresse « la terre qui rapporte », selon le mot de Michelet « parce qu'elle est aimée ».

C'est dans les campagnes, je me plais souvent à le reconnaître, que le contrat de travail, sans porter atteinte ni à la dignité de l'ouvrier ni à l'autorité du patron, reçoit sa signification la plus élevée, la plus humaine. Pourquoi? C'est que le patron et l'ouvrier ne perdent jamais le contact quotidien, qu'ils ne s'ignorent point et travaillent pour ainsi dire ensemble, côte à côte. Dans ce beau pays du Valois, en effet, où l'on se défie du nihilisme démagogique, on comprend que dans une démocratie honnête et véritablement républicaine, le contrat de travail doit être le résultat d'un consentement de plus en plus indépendant, la conséquence d'une bonne foi de plus en plus égale de part et d'autre, la preuve d'un esprit de fraternité de plus en plus réciproque.

L'ouvrier et le patron, le serviteur et le maître sont deux hommes libres en face l'un de l'autre. Quand ils ont la même estime l'un pour l'autre, quand l'un sait commander avec compétence, l'autre peut obéir avec respect. L'échange de bons procédés, la mutuelle entente dans la reconnaissance des droits et dans l'accomplissement des devoirs font que l'œuvre poursuivie devient véritablement commune, et c'est pour quoi la joie est la même devant la moisson abondante, la ferme agrandie, le progrès accompli, le mérite honoré.

— Batteurs —

Une médaille d'argent et 80 francs a été remise comme 1^{er} prix à M. Adrien Vigneron, batteur chez M. Henri Moulié, à Sully-le-Long. Toujours le premier à l'ouvrage, dit son patron, toujours soucieux de se faire remarquer par sa bonne conduite et sa scrupuleuse probité, il a su élever 6 enfants sans autre secours que ses bras. Près de 47 ans de services ininterrompus et parfaits dans la même exploitation.

Une médaille d'argent et 60 francs a

été décernée comme 3^e prix à M. Elo Germain, batteur chez M. Frédéric Bataille, à la ferme des Corbies, à Lagny-le-Sec; il s'y est fait remarquer depuis 44 ans par son excellente conduite et son adresse au travail.

— Ouvriers d'industrie agricole —

Médaille d'argent et 40 francs offerte par M. O. Hervaux: M. Delagarde Léon, commis de ferme chez M. Moulié, à Sully-le-Long, 32 ans de services.

Médaille d'argent et 20 francs, offerte par M. Albert Martin; M. Vibert Victor-Augustin, charretier chez M. Albert Martin, à Ermenonville, 26 ans de services.

Médaille de vermeil offerte par M. Chauveau, sénateur, à M. Billiet, cressiculteur à Baron.

Médaille d'argent petit module offerte à M. Delaire fils, à Nanteuil-le-Haudouin

Parmi les quatre lauréats ayant mérité le *Prix d'Honneur*, comprenant une médaille d'argent et 100 fr., le 1^{er} de ces prix est décerné à M. Loron Alfred, lauréat du 1^{er} prix des manouvriers au dernier concours de Senlis. Né le 19 septembre 1837, entré à l'âge de douze ans à la ferme des Corbies, à Lagny-le-Sec, il s'y est fait constamment remarquer par une conduite exemplaire, un travail intelligent, un attachement sans bornes à ses cinq maîtres: MM. Roland, Poulet, Pivert, Babilie et Frédéric Bataille ont été successivement fiers de lui: 53 ans de services à tous égards excellents et jugés de premier ordre.

Le 3^e *prix d'honneur* a eu pour titulaire M. Langlois Charles, âgé de 62 ans, il est employé depuis plus de 46 ans, à Sully-le-Long, chez M. Corbie, dont le grand-père et le père, comme lui-même, se sont toujours loués de sa probité parfaite et de son dévouement continu. Ayant obtenu un prix au concours de Nanteuil en 1894, il est depuis l'âge de 10 ans batteur en grange et lieu de paille; il a de l'initiative et a rempli souvent, pendant les semailles, des postes délicats. D'une grande économie, vaillant père de famille, il a su conquérir quelques champs qu'il fait valoir lui-même et temps perdu. 46 ans d'excellents services.

— Charretiers —

Une médaille d'argent et 70 francs a

été remise comme 2^e prix à M. Emile-Joseph Delaunay, charretier chez M. Lucien Boisseau à Chantemerle. Entré au service de M. Boisseau père en juillet 1871, il n'a jamais cessé d'être admirablement noté par ses patrons et de se remarquer par le meilleur des caractères. 34 ans de bons et loyaux services.

Une médaille d'argent et 60 fr. a été décernée comme 3^e prix, à M. Edouard Mariette, charretier chez M. Tartier-Bernier à Ève, où il est entré en 1873. Très soigneux, il a du cœur à l'ouvrage et a beaucoup d'influence sur ses compagnons, 32 ans d'excellents services.

INFORMATIONS

Le concours de Jouets et d'Articles de Paris, organisé par la Société des Petits Fabricants et Inventeurs français aura lieu du 26 septembre au 13 octobre prochains, au Jardin de Paris (Champs-Élysées).

Déjà plus de quatre mille francs ont été réunis pour les prix à distribuer.

Tous les petits fabricants et inventeurs français peuvent y prendre part. Pour tous renseignements et adhésions s'adresser ou écrire au siège social, 187, rue du Temple, Paris.

AVIS. — Le docteur Jaïs, dentiste spécialiste de Paris, chef de clinique à l'École Dentaire, reçoit à Dammartin tous les samedis matin, de 9 h. 1/2 à midi, chez M. Ravet « Café-Français ».

Les Bonnes Ménagères n'emploient que le véritable Savon extra-pur

'LE NORMAL'

Ce Savon sans fraude, sans aucune addition d'eau ni résine, est toujours le meilleur et le plus économique. Il se vend en morceaux, en barres et en paquets.

— Refuser les Imitations —

AVIS

M. PILARDEAU, serrurier à Dammartin, a l'honneur d'informer sa clientèle que son atelier est transféré Cour Ste-Anne.

FONDS DE CHARPENTE

A VENDRE, à Dammartin

S'adresser à M. Collas, rue Dussolié

↳ **PORTRAITS** ✂

↳ **ARTISTIQUES**

PEINTURE A L'HUILE SUR TOILE

Ressemblance Garantie

Dimensions :	Prix :
30 — 25	20 fr. »
38 — 30	30 »
44 — 36	40 »
49 — 41	50 »
58 — 49	65 »
64 — 53	75 »
57 — 65	90 »
68 — 84	100 »

PAPIERS, PRODUITS & ACCESSOIRES
de photographie

APPAREILS NEUFS ET D'OCCASION

Plaques photographiques
de la maison E. GRAFFE & J. JOUGLA.

Plaques, papiers sensibles
& produits de la Maison LUMIÈRE.

Plaques "LUMIÈRE"
Extra-rapides (étiquette bleue)

Dimension 6 1/2-9	— Douzaino	1 fr. 00
— 9-12	— —	2 fr. 20
— 13-18	— —	3 fr. 50

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Dammartin — Imp. E. LEMARIE